

HONOR

INTERNATIONAL

Club de talents atypiques

Bulletin d'adhésion & de soutien

2015



Nicole DAMAGGIO - Présidente

C l u b d e t a l e n t s a t y p i q u e s

+33 (0)6 76 08 26 07 - nicole.damaggio@orange.fr - www.nicole-damaggio.fr

6 Allée de Montcalm - 31520 Ramonville Saint-Agne - France

Association de loi 1901

©

HONOR

INTERNATIONAL

Club de talents atypiques

HONOR INTERNATIONAL, Club de talents atypiques, association de loi 1901 depuis le 18/07/2012, organisme d'intérêt général pour son activité non lucrative, est destiné à mieux unir les univers de la société, de l'entreprise et de la création, et ceux des talents atypiques, en particulier celui des êtres qui ont le Syndrome d'Asperger (forme spécifique d'autisme de haut niveau).

HONOR INTERNATIONAL, Club de talents atypiques, met en présence les acteurs d'atypisme, les acteurs sociopolitiques, économiques et culturels, notamment les entreprises et les organisations ; et aussi toutes celles et tous ceux que la richesse de la différence invisible interpelle.

Différence, création et excellence : une dynamique du futur!

HONOR INTERNATIONAL, Club de talents atypiques, fait comprendre, fait prendre en compte la différence dans la Société, notamment la différence invisible, sous un angle humaniste ; et propose un concept novateur et fédérateur autour de l'atypisme; en sollicitant d'abord les compétences et les atouts, au-delà de nos frontières. L'objet est d'y faire adhérer tous les partenaires qui puissent co-agir avec ces talents atypiques dont les Asperger, selon 2 axes fondateurs:

- Former un club des Humanités : développer la réflexion, l'étude, la recherche, l'information, l'intervention, la médiation, la formation, et des actions qui contribuent à développer la qualité de la responsabilité sociétale, à un niveau national et international.
- Promouvoir et valoriser l'atypisme comme étant un élément naturel et fertilisant de la société, pour une harmonie de la vie étudiante, professionnelle et sociétale des profils atypiques, par le biais d'un mouvement d'action avec le monde économique, politique, culturel, artistique.

HONOR INTERNATIONAL, Club de talents atypiques, vise en particulier le parrainage de talents et le partenariat associant à parité, personnes/entreprises/organismes de tout horizon socio-économico-politico-culturel, et acteurs d'atypisme, acteurs d'autisme, acteurs d'Asperger; en soulignant cette singularité talentueuse et la richesse qu'apporte cette différence.

HONOR INTERNATIONAL, Club de talents atypiques, conceptualise, crée et développe un carrefour d'échanges, y compris à l'international, entre autres conçu sur le fondement de management éthique, coaching et formation, challenges atypiques et pédagogie innovante.

HONOR INTERNATIONAL, Club de talents atypiques, offre l'opportunité aux êtres et aux entreprises de prendre part à la construction d'une société forte de ses différences ; et, attentif à tout porteur de projets novateurs, accueille tout partenaire motivé et tout mécène vitalisant, au-delà des idéologies.

©

Nicole DAMAGGIO - Présidente

C l u b d e t a l e n t s a t y p i q u e s

+33 (0)6 76 08 26 07 - nicole.damaggio@orange.fr - www.nicole-damaggio.fr

6 Allée de Montcalm - 31520 Ramonville Saint-Agne - France

Association de loi 1901

Bulletin d'adhésion & de soutien 2015

*Votre participation favorise la prise en compte de la différence invisible et du Syndrome d'Asperger
Différence, création et excellence : une dynamique du futur!*

Madame Monsieur

Nom Prénom

Profession Age Nationalité

Entreprise / Organisme / Autre Effectifs Code APE

Nom et prénom du (de la) responsable Fonction

Adresse Code postal Ville Pays

Tel pro Mobile Email Site internet

Nom et prénom de votre parrain / marraine: Société

Votre choix	Notre offre de communication HONOR INTERNATIONAL
1 étoile *	Votre logo référencé
2 étoiles **	Votre logo référencé + 1 encart rédactionnel
3 étoiles ***	Votre logo référencé + 1 encart rédactionnel + 1 conseil expert
4 étoiles ****	Votre logo référencé + 1 encart rédactionnel + 1 conseil expert + 1 interview Vivre FM
5 étoiles *****	Votre convention sur mesure

En votre qualité de	Votre participation <input type="radio"/> Don <input type="radio"/> Adhésion <input type="radio"/> Renouvellement
Donateur (soutien libre sans droit de vote aux assemblées)	➤ Don de euros*
Membre actif (droit de vote aux assemblées) Particuliers : <input type="radio"/> 50 € / 1 p Professionnels–Entreprises–Organismes–Autres (selon effectifs) : 1 - 20 p 21 - 50 p 51 – 200 p 201 – 500 p > 500 p <input type="radio"/> 100 € * <input type="radio"/> 500 € * <input type="radio"/> 1 000 € * <input type="radio"/> 2 000 € * <input type="radio"/> 3 000 € *	➤ Cotisation annuelle de euros* <i>Tout dépassement sera accepté comme un don</i>
Membre bienfaiteur (avis consultatif aux assemblées) <input type="radio"/> 5 000 € * <input type="radio"/> 10 000 € ** <input type="radio"/> 15 000 € *** <input type="radio"/> 20 000 € **** <input type="radio"/> Autre choix *****	➤ Participation complémentaire de euros (1-5*) ➤ Participation complémentaire (moyens, matériels, services) *****
Membre d'honneur (droit de vote aux assemblées)	➤ Cotisation annuelle offerte pour services offerts *****

En votre aimable règlement :

Chèque(s) à l'ordre d' **HONOR INTERNATIONAL (organisme d'intérêt général pour son activité non lucrative)**

Virement(s) : Crédit Mutuel - 65 avenue Tolosane – 31520 Ramonville Saint-Agne - France

BIC **CMCIFR2A** - IBAN **FR76 1027 8022 2500 0203 2900 159** - RIB **10278 02225 00020329001 59**

Merci de retourner le présent bulletin et votre règlement à:

HONOR INTERNATIONAL - 6 Allée de Montcalm - 31520 Ramonville St-Agne – France

Un reçu libératoire fiscal vous sera adressé.

Don permettant une déduction fiscale de 66 % du montant versé (<20 % du RI) pour les particuliers. (Art. 200.1b, 238bis.1b du CGI).

Les entreprises (IR/IS) bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% du montant versé (<0,5% du CA) (cf. loi « Allaigon » du 01.08.03, modifiée le 18.01.05).

L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur, à ma disposition au siège de l'association.

L'adhésion implique avoir été également informé(e) des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 qui régit le droit de communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles concernant l'adhérent(e).

Montant reçu et encaissé le

Période annuelle d'adhésion du au (La date retenue sera la date d'encaissement du paiement).

Fait à le

Signature et cachet du donateur et/ou de l'adhérent(e)

Bienvenue!

©

5

C l u b d e t a l e n t s a t y p i q u e s

+33 (0)6 76 08 26 07 - nicole.damaggio@orange.fr - www.nicole-damaggio.fr

6 Allée de Montcalm - 31520 Ramonville Saint-Agne -

Association de loi 1901 – W313018077